

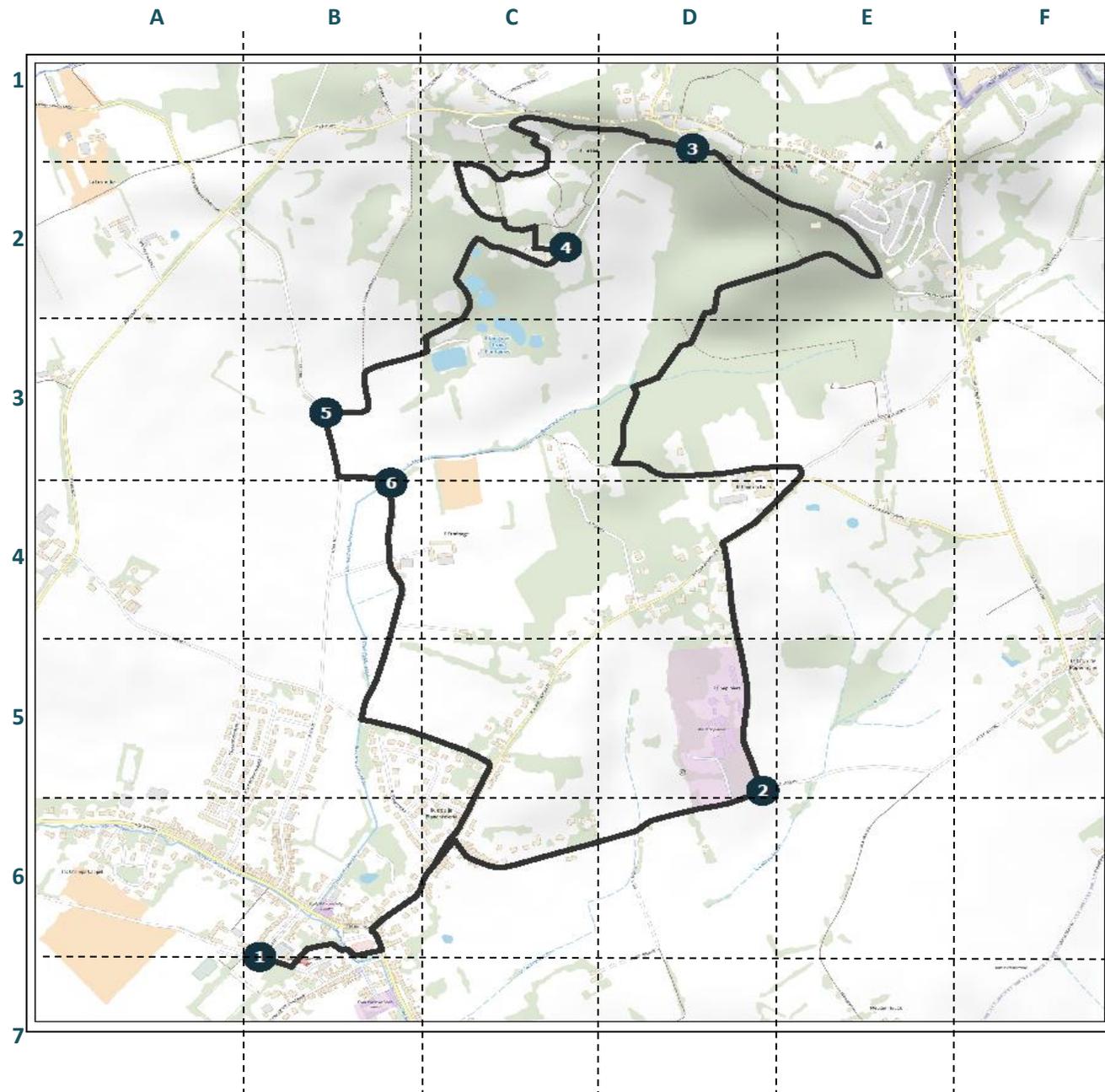
# Sentier des Jacinthes

(7 Km 94 - 3 h 00)

Départ : Parking Mairie St Jans Cappel

1. Face au parking, partez à gauche en direction de la Mairie. Juste après la salle des fêtes prenez à gauche, empruntez le petit pont puis contournez l'église par la droite. Tournez à gauche, prenez le passage piéton pour rejoindre en face la rue de la Blanchisserie puis à droite le chemin de la Glaise ("Saint-Jans-Cappel").
2. Empruntez à gauche le chemin ("le Coin du Loup"). Au bout, retrouvez la rue de la Blanchisserie à droite. A la chapelle Notre Dame de Bonsecours, bifurquez à gauche dans le petit chemin de l'Hermitage. Entrez à droite (chicane) dans le bois départemental du mont Noir ("le Grand Bois"). Au panneau « La Grande Guerre », continuez tout droit puis tournez à gauche. Vous arriverez après une belle montée à la Chapelle de la Sarlette. Au bout du chemin, tournez à gauche puis prenez à droite les escaliers pour aboutir à la borne "Horizons".
3. Montez au parc départemental du mont Noir, suivez l'allée bordée de rhododendrons puis descendez vers la villa ("t' Meisje van't Kasteel"). Empruntez l'escalier et obliquez à droite vers la maison « Flipo », suivez bien le balisage. Arrivez à cette habitation, tournez à gauche puis continuez tout droit. Empruntez le chemin à droite, descendre les escaliers et tournez à gauche pour rejoindre la ferme flamande Cappel.
4. Passez devant le bâtiment, puis descendez le chemin vers les étangs des Trois Fontaines. Après le parking, suivez le chemin goudronné.
5. Descendez à gauche la route, puis empruntez le premier chemin à gauche.
6. A la Houblonnière, partez à droite, coupez l'entrée de ferme puis, au bout, tournez à gauche ("la Becque du mont Noir"). Tournez à droite et

rejoindre le centre de Saint-Jans-Cappel.





## Sentier des Jacinthes

(7 Km 94 - 3 h 00)

Départ : Parking Mairie St Jans Cappel



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



### Avis du Randonneur :

*Circuit familial dont la seule difficulté reste le dénivelé positif de 100 m ; des bornes de découverte jalonnent le parcours (dont les titres sont repris dans le descriptif, encadrés par des guillemets) : elles illustrent les paysages, les traditions en Flandre et les richesses naturelles du mont Noir.*